



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Mars 2004

## Retour sur imAGES



25/01 : un bal musette a suivi le traditionnel repas des aînés.



30/01 : compétition départementale de gymnastique, remise des médailles.



15/02 : départ de la 27<sup>e</sup> édition du cyclo-cross.



Guillaume BENOIT, vainqueur attendu du 27<sup>e</sup> cyclo-cross, au Parc de Loisirs.

## La petite histoire... du journal "Le Chartrain"

Il y a 29 ans, quelques feuilles dupli-copiées puis agrafées en mairie composaient Le Chartrain. Au fil des années, la réalisation du journal d'information municipale s'est professionnalisée. Vie économique, actualités associatives, portraits, informations municipales, culture, enfance... Chaque mois, le journal communal Le Chartrain s'efforce de refléter la vie locale. Ce numéro de mars est né il y a un mois et demi. Par quelles étapes est-il passé ?



Le comité de rédaction : Dominique GRELIER, Gwenola ORY-DE CERTAINES, Richard GUEGUEN, Paulette CONNAN, Fabienne FAUJOUR et Georges AVIGNON.

Le groupe de travail communication : Armand HERVE, Conseiller délégué au contrôle de gestion, Alain ROUXEL, Adjoint à la culture, Georges AVIGNON, Adjoint à la communication, Bernard QUINTON, Conseiller de la minorité et Bertrand DELOFFRE, Adjoint à la jeunesse et aux sports.

### L'heure est à la discussion...

Le comité de rédaction se réunit environ 7 semaines avant la sortie du journal pour évoquer les sujets à traiter en fonction de l'actualité et des propositions extérieures. Piloté par Georges AVIGNON, Adjoint à la communication, il rassemble les membres du service communication (Paulette CONNAN, responsable du service, Gwenola ORY-DE CERTAINES, rédactrice et Fabienne FAUJOUR, maquettiste) ainsi que Dominique GRELIER, directeur du Pôle Sud et Richard GUEGUEN, responsable du service Enfance-Jeunesse. Le même jour, dans la soirée, les propositions du comité de rédaction sont discutées, enrichies ou modifiées par le groupe de travail communication composé d'élus (voir légende). Paulette CONNAN, qui assiste à cette réunion, sera chargée de la mise en route des décisions validées.

### Place à la rédaction...

Chaque sujet a trouvé sa place dans les rubriques du futur Chartrain. Gwenola dispose alors de trois semaines pour prendre contact avec les différentes personnes concernées, réaliser les interviews et enfin rédiger les articles. Elle prend aussi toutes les photos nécessaires pour illustrer chacun des sujets. En parallèle, elle rassemble toutes les informations succinctes qui prendront place sur les bandeaux de chaque page : agenda, état-civil, informations du Canton, spectacles, brèves sur la vie associative...

### Un peu d'ordre dans la mise en page...

Après une première relecture, les articles et les photos sont insérés dans une pré-maquette réalisée par Fabienne en mairie. La semaine suivante, cette maquette est finalisée par l'imprimeur qui la renvoie en mairie pour le «week-end» de relecture. Chefs de service et adjoints sont alors mis à contribution pour relire attentivement Le Chartrain. Le lundi suivant, Gwenola et Fabienne transmettent les corrections à l'imprimeur qui, après les avoir prises en compte, envoie un «Bon A Tirer». Après signature de ce dernier, une semaine est encore nécessaire pour imprimer, plier et livrer les 3750 exemplaires au distributeur. Ainsi, la première semaine de chaque mois, une société privée distribue le journal dans les foyers chartrains.

### Le service com', c'est quoi ?

En parallèle à la réalisation mensuelle du Chartrain, le service communication de la commune de Chartres de Bretagne élabore puis réalise tous les supports d'information à destination des habitants. En effet, en amont de la diffusion du Chartres Hebdo, du Guide Municipal ou encore des plaquettes des services, un travail de préparation, de rédaction, de photo et de mise en page est nécessaire. Le service, qui comprend également le Cyberespace, assure aussi la mise à jour hebdomadaire du site Internet de la commune en terme d'actualité locale et de photos. Ponctuellement dans l'année, des supports de communication sont réalisés en interne : diaporama d'accueil des nouveaux Chartrains ou sur le fleurissement, plaquette de présentation de la commune, des activités jeunesse...

En plus des publications et supports de communication, l'équipe prépare les manifestations communales (Forum des associations, cérémonies officielles...) et accompagne l'organisation des fêtes associatives (fête des jumelages, téléthon...). En outre, le service assure les relations avec la presse locale, Rennes Métropole ainsi que les communes voisines.

• Pour toute proposition de parution d'une information dans Le Chartrain, contacter le service communication 7 semaines avant la publication pour les reportages ou portraits ou 3 semaines pour une brève.  
• Contact : Service Communication au 02 99 77 13 00 ou [communication.chartres@voila.fr](mailto:communication.chartres@voila.fr)

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- L'hôpital à domicile
- Nouveaux Chartrains
- Info travaux



### Infos municipales

- Conseil Municipal du 26 janvier
- Infos élections
- Expression de la majorité



### Infos municipales

- Foyer-logement La Poterie
- Espace Brocéliande
- Expression de l'opposition



### Culture

- J'ai chanté sur scène...
- Concerts
- Info Net



### Chartres en couleurs

- 30 ans de convivialité
- SOS urgences mamans
- Bourse Hélios

### L'hôpital à domicile (HAD) pour mieux répondre aux besoins

« On remarque qu'un certain nombre de patients hospitalisés pourraient rester chez eux, dans leur environnement familial, si un réseau médical était mis en place pour les accompagner ». C'est à partir de ce constat que l'UDASSAD<sup>1</sup> 35 et l'UMIV<sup>2</sup> travaillent, depuis 1992, sur un projet de création d'un service d'hospitalisation à domicile pour compléter les soins infirmiers déjà existants.

Grâce au soutien de nombreuses structures hospitalières publiques et privées, dont le C.H.U. ou encore le Centre Anti Cancéreux et avec l'accord de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'association Hospitalisation À Domicile du Pays de Rennes a ouvert son service le 15 janvier 2004 et a installé ses bureaux à l'Espace Brocéliande à Chartres. « Grâce à



Rémi COUDRON, président d'HAD et Sylvie BESSON, médecin-coordonnateur.

L'engagement de tous les acteurs locaux de la santé qui se fédèrent autour du projet, notre service aux particuliers peut fonctionner » explique Rémi COUDRON, président de cette nouvelle structure.

Sylvie BESSON, médecin coordonnateur, expose le fonctionnement de l'HAD : « notre démarche est d'organiser le travail des professionnels autour

d'un patient nécessitant des soins complexes et un suivi 24h/24 ». Ainsi, outre l'utilisation d'un matériel spécifique jusqu'ici réservé à l'intérieur de l'hôpital (assistance respiratoire ou de nutrition, perfusion ou encore lits médicalisés), le malade fait l'objet d'une évaluation médicale hebdomadaire qui détermine la fréquence de la surveillance

ainsi que le type de professionnels nécessaires (infirmier, kinésithérapeute, sage-femme, psychologue...).

Ce plan de soins est établi par le médecin traitant avec le médecin coordonnateur de l'HAD en impliquant une équipe médicale pluridisciplinaire. Aujourd'hui, l'association dispose de 30 « lits » répartis sur l'aire urbaine de Rennes, dont 20 sont orientés vers la cancérologie, 5 vers la rééducation et 5 vers l'obstétrique.

1. UDASSAD : Union Départementale des Associations de Soins et Services à Domicile

2. UMIV : Union des Mutuelles d'Ille-et-Vilaine

• Hôpital À Domicile Pays de Rennes - Espace Brocéliande 35131 Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 14 33 HADRennes@hotmail.com

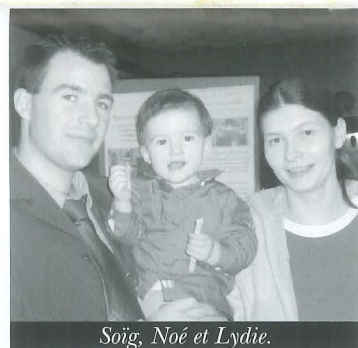
### Nouveaux Chartrains... histoires croisées

Que ce soit par mutation professionnelle, par hasard ou encore par amour, l'année 2003 a vu de nombreux foyers s'installer sur la commune. A l'occasion d'une cérémonie organisée le 23 janvier dernier, près d'une centaine de ces nouveaux Chartrains ont été accueillis par la municipalité et les services communaux.



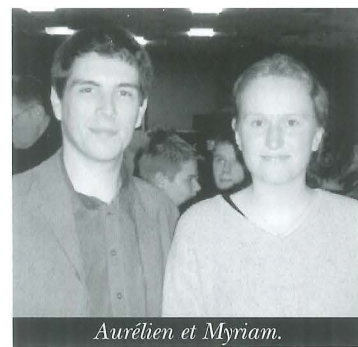
Philippe, Christine et leur fille Camille.

Après plus de 20 ans en région parisienne, Christine et Philippe ont choisi la Bretagne pour continuer leur carrière professionnelle. Mutés à Rennes, ils ont confié la recherche d'une maison à un ami : « Nous souhaitons une ville proche de Rennes avec un collège pour accueillir notre fille ». Après quelques temps d'adaptation, la jeune Camille, 12 ans, a repris ses activités sportives et s'est constitué un nouveau cercle d'amis. Ses parents se sont, eux aussi, lancés dans diverses activités : « Je fais du théâtre avec l'association Boréale'S et mon mari part régulièrement en balade avec les Cyclos » souligne Christine. De son accent chantant du Lot-et-Garonne, Philippe poursuit : « quand on déménage après 20 ans dans une autre région, il faut se repérer, trouver un médecin, un coiffeur, prendre de nouvelles habitudes... et ici, cela a été très facile ! ».



Soïg, Noé et Lydie.

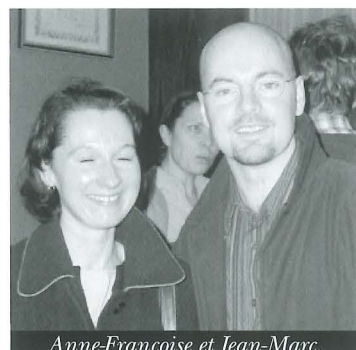
Lydie et Soïg partagent l'avis de Philippe car eux aussi viennent de s'installer à Chartres avec leur petit Noé de 20 mois : « Soïg travaillant sur Rennes, on a cherché une commune périphérique. Avant de prendre notre décision, nous avons visité, discuté avec les commerçants, repéré les lieux pour que ce soit vraiment un choix ». Ils profitent régulièrement de l'étendue des services proposés comme la bibliothèque ou la halte-jeux.



Aurélien et Myriam.

Un autre jeune couple, Aurélien et Myriam, a plongé dans la vie associative dès son arrivée à Chartres en août dernier. A la recherche de cours d'anglais pour son amie, Aurélien rencontre les

membres de Chartres Newcastle West. Finalement il s'est personnellement investi dans les activités de l'association et a participé au voyage en Irlande en janvier. Outre le voyage, ces deux jeunes Angevins profitent de leur temps libre pour découvrir les attraits de leur commune d'adoption : « Lors de la journée du patrimoine, on a suivi la visite des Fours à Chaux de Lormandière, c'était passionnant ! » racontent-ils enthousiastes.



Anne-Françoise et Jean-Marc.

Si Jean-Marc s'est installé à Chartres, ce n'est pas pour ses charmes mais plutôt... par amour ! C'est par hasard, lors d'une soirée parisienne, qu'il rencontre une Chartraine : Anne-Françoise : « j'ai choisi de quitter mon travail, mon appartement pour venir vivre avec elle dans cette petite commune inconnue pour moi ». Très vite il s'intègre à la vie locale en profitant des multiples activités proposées et déclare aujourd'hui : « pour rien au monde je ne regrette mon choix ! ».

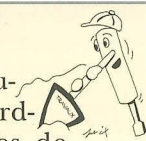
### Info travaux

#### Un souterrain par sécurité !

La voie communale n°7 au nord-est de Chartres de Bretagne dessert les hameaux du Bois Noir, du Chesnot, La Haye, La Haye des Perrières, Lormandière, La Prévalaye, Les Quéniaux et La Monnerie. Les habitants de ces lieux-dits s'exposaient, jusqu'à maintenant, à de réels dangers lors du franchissement de la route départementale 44. De plus, la mauvaise visibilité et la vitesse nécessitaient patience et vigilance pour s'insérer en voiture dans la circulation. Dans le cadre de la modernisation des routes départementales, le Conseil Général a entrepris des travaux de mise en sécurisation de la RD 44, du rond-point de la Croix aux Potiers jusqu'au rond-point desservant la ZA de la Massue et de la Bihardais vers Bruz. Un nouveau tronçon de route va être réalisé au nord du Village de la Métairie rejoignant la RD 44 actuelle. De plus, un passage souterrain permettra aux piétons, cycles et véhicules légers, de franchir la RD44 sans danger. Il reliera la voie communale n°7 à la zone artisanale de la Croix aux Potiers.

Ce nouvel aménagement dont les travaux ont commencé début février devrait être opérationnel d'ici la fin du mois de mars pour le confort et la sécurité de tous.

Coût total du passage souterrain (Conseil Général) : 209 414€, participation communale 104 707 €.



#### Permanence des services fiscaux

Une campagne d'information est organisée pour tous renseignements sur les impôts sur le revenu 2003. A Chartres, permanences de la direction des services fiscaux d'Ille-et-Vilaine : **mardi 23 mars, mercredi 24 mars et mardi 30 mars de 9h à 12h, en mairie.**

#### Mémoire du Pays Chartrain



La machine à vapeur qui fournissait l'énergie nécessaire au fonctionnement des fours à chaux de Lormandière a réintégré ses « appartements » en décembre. L'association « Mémoire du pays Chartrain » vous propose de venir la découvrir le samedi 13 mars à 10h sur le site de Lormandière. Toutes les bonnes volontés (bricoleurs ou pas) seront invitées par la suite à participer à sa remise en marche. Renseignements : Raymond Fillaut au 02 99 41 21 86.

#### Cartons : collecte auprès des professionnels

Rennes Métropole élargit son dispositif de collecte des déchets en récupérant les cartons et les papiers de bureaux auprès des professionnels, en collaboration avec l'association La Feuille d'Erable. Commerçants, artisans, établissements publics et privés, entreprises et associations bénéficient d'un service de collecte de cartons à Chartres de Bretagne tous les jeudis à partir de 9h sur l'itinéraire suivant : place de la Mairie, rue de la Poterie, rue de Lwówek et avenue de la Marionnais. Les cartons, présentés à plat, sont à disposer devant le commerce ou l'établissement dans la limite d'1m<sup>2</sup> par collecte. Pour être recyclés, ces déchets ne doivent être mélangés à aucun autre déchet (sacs et films plastiques, polystyrène ou ordures ménagères...). En ce qui concerne les papiers de bureaux, il faut prendre rendez-vous auprès de la Feuille d'Erable au 02 99 54 74 24.

Une question sur la collecte sélective pour les particuliers ou les professionnels ? Composez le Numéro Vert 0 800 01 14 31 (gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou connectez-vous sur [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr).

#### Covoiturage

Que vous ayez ou non une voiture, vous pouvez proposer gratuitement votre trajet à l'association. Dès lors qu'elle vous met en contact avec un équipier et que vous covoituerez avec lui, une adhésion annuelle de 20€ vous sera demandée.



Contact : Covoiturage + Centre des 3 Soleils 20, rue d'Isly - 35000 Rennes. Tél. 02 99 35 10 77 <http://covoiturage.asso.fr>

## Les principales décisions du conseil municipal

26 janvier 2004

### AMENAGEMENT URBANISME

- Lotissement de la Chaussairie : à ce jour 113 logements autorisés (locatifs et accession). Un projet de 19 logements (R+2+C) est présenté. Livraison prévisible : 1<sup>er</sup> trimestre 2006.
- Secteur des Touches : acquisition de 12 770 m<sup>2</sup> afin de construire des logements dont 22 logements locatifs sociaux et 8 en accession très sociale.
- Droit de préemption urbain : la commune a fait valoir son droit pour l'acquisition d'un terrain de 1 424 m<sup>2</sup> situé Chemin de la Garenne de Pan afin de répondre aux orientations du programme local de l'habitat de Rennes Métropole et de la loi SRU en matière de logements sociaux.
- Chambre d'exposition funéraire : située à l'entrée du futur cimetière, ce projet est soumis à l'autorisation préfectorale. Seules deux remarques favorables ont été formulées sur le registre d'enquête publique.
- Centre Culturel Pôle Sud : programme d'aménagement et de restructuration. Une mission d'études a été confiée à un architecte. Le projet est le suivant :

construction d'un bâtiment reliant la bibliothèque et les locaux administratifs à la salle de spectacles. Sur 900 m<sup>2</sup>, il intégrera l'espace accueil et cafétéria, l'Atrium, la salle d'exposition, les sanitaires et une réserve pour le matériel. La médiathèque se développera sur 2 niveaux (633 m<sup>2</sup>) + le Cyberespace (60 m<sup>2</sup>). Le coût prévisionnel est de 1 300 000 €. La minorité municipale s'abstient sur ce projet.



Accueil actuel du Centre Culturel.

- Elimination des déchets, rapport 2002 sur le prix et la qualité : 182 000 tonnes éliminées en 2002. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 12.60% (liées au recrutement de personnel)

### FINANCES ADMINISTRATION

- Convention de mise à disposition d'un logement

*Sauf avis contraire les décisions ont été prises à l'unanimité.*



Classe d'orchestre en janvier 2003.

de fonction : après accord avec la direction des services fiscaux, il est proposé de mettre à disposition du Directeur Général des Services de la ville de Chartres de Bretagne, le logement du Comptable du Trésor Public.

- Indemnité de Conseil du Trésorier : en fonction depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2003. Cela concerne ses activités de conseil et de budget.

- Subvention : 1830 € versés au comité d'organisation du cyclo-cross du 15 février 2004.

### CULTURE

- Rapport annuel du syndicat intercommunal de l'école de musique : effectifs en hausse (+12 élèves). Ouverture de nouveaux locaux à l'EPI de

Saint Jacques de la Lande. Subvention du département de 69 946 € contre 77 110 € en 2002. Mise en place d'un Conseil Consultatif comprenant direction, enseignants, parents. Mise en place d'un projet d'établissement. Les élèves ont participé à 8 concerts + 2 concerts en milieu scolaire - 1<sup>ère</sup> expérience de partenariat avec l'Orchestre de Chartres lors de son stage de novembre 2003. Un projet pédagogique doit être mis en place à la rentrée 2004 et la demande d'agrément comme école-centre sera possible fin 2004.

### En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...

### Infos élections

- **Elections cantonales** : le dimanche 21 mars, on votera pour un candidat individuel. Le 28 mars, on votera pour le second tour sauf si l'un des candidats a réuni 50 % des suffrages exprimés et au moins 25 % des inscrits au premier tour.

- **Elections régionales** : le dimanche 21 mars, on votera au premier tour pour une liste de conseillers régionaux. Le 28 mars, on votera pour le second tour pour une des listes restantes ayant réuni plus de 10 % des suffrages.

#### • Pratique

- Bureaux n° 1, 2 et 3 : salle du

Conseil Municipal (Mairie).  
- Bureaux n° 4, 5 et 6 : salle Victor Basch (Mairie).

- Votre numéro de bureau est inscrit en haut de votre carte électorale.

- Ouverture des bureaux de 8h à 18h.

- Se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur.

- **Vote par procuration** : Gendarmerie de Bruz, 8 ave. du Général de Gaulle (tél. 02 99 52 61 06).

#### • Elections européennes

La date de l'élection des représentants au Parlement Européen a été fixée au dimanche 13 juin ; les horaires d'ouverture des bureaux seront communiqués ultérieurement.

## Expression de la majorité

### de nouveaux engagements pour l'enfance et la jeunesse

La jeunesse a été au cœur de l'actualité locale de ce début d'année : renouvellement le mercredi 21 janvier, du contrat enfance avec la caisse d'allocations familiales, signature de la convention triennale du point information jeunesse entre la commune, jeunesse et sports et le centre régional d'information jeunesse de Bretagne. Enfin le mercredi 11 février, signature du Contrat Educatif Local en présence de Mme Malgorn, Préfète d'Ille et Vilaine.

Au delà de ces actes symboliques, il est important de souligner la volonté municipale de conforter la place donnée aux jeunes dans la cité et l'important travail fourni par le service enfance jeunesse dont la

qualité a été rappelée à chacune de ces manifestations. Voyons ce que contiennent ces partenariats.

Le contrat conclu avec la CAF concerne la mise en place d'une politique d'action sociale en faveur des enfants de 0 à 6 ans. Il se concrétisera par l'ouverture d'un créneau supplémentaire à la halte garderie, la mise en place de passerelles avec les écoles maternelles, et favorisera des temps de rencontres entre les professionnels. Un nouvel espace jeux accueillera les assistantes maternelles. La commune réévaluera sa participation financière à la crèche parentale.

Le Point Information Jeunesse est un lieu qui s'adresse à un large public dans des domaines aussi divers que la recherche

d'un emploi d'été, la préparation de vacances, d'information sur les métiers ou les conséquences médicales des conduites à risque. Ce lieu est ouvert au public et des actions spécifiques sont organisées en direction du collège. Pour compléter ces dispositifs, les bourses Hélios, l'aide aux devoirs ou le cyberespace sont aussi des outils utiles.

Enfin le Contrat Educatif Local permet d'appréhender du petit enfant au jeune adulte, les temps scolaires, périscolaires et extra scolaires. Une large concertation préalable a permis de réunir l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. La finalité étant de faciliter l'accès aux activités éducatives des jeunes. De nouveaux projets ont trouvé leur place dans ce

dispositif tels l'école multi-sports ou l'atelier de la troupe de théâtre Boréale'S dans le cadre du temps périscolaire. Ces signatures engagent les partenaires et permettent à la commune de recevoir en contrepartie des aides substantielles.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean-Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean-Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Marie-Yvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie-Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean-François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### Aux lecteurs

Pour tenir compte de cette période électorale, vous ne trouverez pas dans ce journal, l'habituel éditorial du Maire. D'autre part, la loi électorale précise qu'en période pré-électorale, les expressions politiques dans les bulletins municipaux ne doivent pas contribuer à influencer le vote des électeurs par la nature de leur contenu (un caractère polémique) surtout si des élus municipaux sont candidats (il y en a deux dans notre conseil municipal). Bien qu'il en ait la possibilité, le Directeur de la publication n'a pas jugé bon de faire abstraction des expressions politiques dans le Chartrain de mars.

### Dates à retenir

Le 27 janvier dernier, lors du Conseil Communal de la Vie Associative, les diverses manifestations 2004 ont été programmées :

- Fête de la musique : dimanche 20 juin.
- Fête des écoles publiques : samedi 26 juin.
- Fête de l'École Sainte Marie : dimanche 27 juin.
- Forum des Associations : samedi 4 septembre à la Halle des sports.
- Fête des Jumelages : samedi 25 et dimanche 26 septembre.



Animation lors de la Fête des Jumelages.

- Téléthon 2004 : les 4 et 5 décembre.

### Garez-vous futé !

Samedi 14 février, 12h...



Parking du centre commercial : complet.



Parking du centre Jean Jaurès : désert.

N'hésitez pas à utiliser tous les parkings mis à votre disposition dans le centre-bourg...

## Le foyer-logement La Poterie

### EHPAD



Novembre 2003 : préparation de la fête d'Halloween.

La durée de vie s'allonge et beaucoup de personnes âgées souffrent de handicaps physiques et psychiques. Face à la perte d'autonomie de leurs résidents, les structures d'hébergement se doivent de proposer des soins et une prise en charge plus adaptés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Résidence de la Poterie, qui héberge 47 résidents, a obtenu, après plus d'un an d'attente, l'agrément

EHPAD : Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes. Martine BUHAN, Directrice du foyer-logement précise : « Nous avons signé une convention avec l'Etat et le Conseil Général qui s'appuie sur deux axes majeurs : une nouvelle tarification et la mise en place d'une démarche qualité ». Tout le personnel a rédigé, en fonction de ses activités, un projet d'établissement concernant le niveau de la prise en

charge des personnes, les soins, la formation du personnel, la qualité des relations avec les familles...

Le passage en fonctionnement EHPAD nécessite également de nouveaux moyens financiers. Michelle COURTET, Adjointe à la commune est déjà directement impliquée avec une participation dans le fonctionnement de l'établissement. Les ressources financières supplémentaires attribuées par l'Etat et le Conseil Général pour le

passage en EHPAD, ont permis d'étoffer le personnel : aides-soignants, infirmière, agents sociaux, agents de cuisine : « Grâce au passage EHPAD, 3 agents ont été recrutés et 3 autres ont vu leur temps de travail croître » ajoute Michelle COURTET.

En étroite collaboration avec les familles, tels sont les objectifs des 27 professionnels qui se relaient jour et nuit auprès de nos aînés à la Résidence de La Poterie.



19 février 2004 : rencontre avec des collégiens de Fontenay.

## Espace Brocéliande

### la nouvelle Viviane...

Pour favoriser les rencontres conviviales, la ville met à la disposition des familles chartraines la salle Viviane de l'Espace Brocéliande. Cette dernière très utilisée pour des banquets, buffets ou événements familiaux a du être fermée au public pour de

lourds travaux de rénovation et de mise aux normes. Après plus d'un an, une salle Viviane toute « pimpante » ouvre à nouveau ses portes. Pouvant accueillir 140 personnes, cet espace offre un confort d'utilisation dans un cadre convivial et sécurisé. En effet, outre la transformation du bar des Chevaliers (100 m<sup>2</sup>) et de la

salle Viviane (148 m<sup>2</sup>), la cuisine a été totalement rénovée et est dotée d'équipements performants et pratiques (plaques vitro-céramiques, réfrigérateurs, congélateur, lave-vaisselle, possibilité de location de vaisselle...). Tous ces avantages nécessitent un règlement d'utilisation rigoureux pour garantir

la longévité de la salle. Vous trouverez toutes les indications liées aux modalités d'utilisation, de réservation, d'assurance ou encore de sécurité, dans le contrat de location remis aux utilisateurs.

• Réservation en mairie au 02 99 77 13 00.

### Tarifs 2004

	Du lundi au jeudi (sauf jours fériés)		Vendredi, samedi et veille de jours fériés (de 8h à 1h)	Dimanche et jours fériés (de 8h à 22h) (Sauf si le dimanche est suivi d'un jour férié)	Forfait week-end (samedi de 8h à 1h et dimanche de 8h à 22h)
	De 8h à 21h Réunion sans repas, ni cocktail (sans cuisine)	De 8h à 21h Avec repas et/ou cocktail (avec cuisine)			
Chartrains	100 €	120 €	160 €	140 €	240 €
Entrepreneurs chartraines	120 €	160 €	190 €	170 €	310 €
Non chartrains, traiteurs chartrains dans le cadre de leur activité	200 €	240 €	300 €	260 €	360 €

## Expression de l'opposition

### les méthodes déloyales de la majorité municipale

Notre premier article dans le Chartrain est paru en juin 2002 et nous avions alors exprimé notre satisfaction quant à ce nouveau droit défini par la loi. Mais dès le mois de septembre, nous exprimions notre indignation suite à la façon de faire du groupe de la majorité, à savoir : ayant connaissance de notre article avant envoi à l'imprimeur, elle se permettait de répondre dans le même numéro. Certes, le législateur ne l'interdit pas, mais pour nous doivent subsister des principes de confiance, de loyauté, d'éthique, qui seuls permettent le bon fon-

ctionnement de la démocratie.

Notre vive réaction à l'époque a certainement été utile... mais seulement jusqu'au mois de mai dernier. Car depuis, la majorité municipale ne s'est pas privée d'apporter ce qu'elle appelle ses « Précisions », et cela à cinq reprises dans les sept derniers « Chartrain ».

Il est intéressant de rappeler nos sujets traités dans ces numéros :

- Juin 2003 : nous qualifions de discrimination inacceptable la décision de n'accorder une indemnité qu'à tous les conseillers majoritaires du fait de leur délégation ;

- Juillet-Août : nous confirmons nos propos en revendiquant une équité totale sur le sujet précédent ; d'autre part, nous signalons la grande difficulté à négocier le rond-point de l'avenue de la Marionnaise ;

- Octobre : nous rappelons une de nos propositions de 2001, à savoir la nécessité de construire à Chartres de Bretagne une grande salle polyvalente d'au moins 400 places ;

- Décembre : nous nous interrogeons sur le retard du passage en EHPAD du Foyer de la Poterie et de ses conséquences financières et surtout humaines ;

- Janvier-février 2004 : nous

proposons un autre projet pour le terrain du Centre-bourg.

A chaque fois, nous avons expliqué et détaillé ces sujets importants ainsi que de nombreux autres, et nous continuerons de le faire. Nous pensons ainsi remplir pleinement notre rôle d'élus de l'opposition et d'information près de tous les lecteurs. C'est sans doute cela qui gêne la majorité municipale et qui l'amène à détourner l'esprit de la loi en dévoyant le principe républicain du droit de réponse.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

### Naissances

- 16 décembre  
Laura ANDRE  
21, allée de la Fosse Lory
- 25 décembre  
Alexandre ROULLIAUX  
59, avenue du Général de Gaulle
- 9 janvier  
Ambre NICOLAS-GUILLOUX  
24, allée de la Fosse Lory
- 10 février  
Malo RANTRUA  
7, rue des Poteries.

## agenda

- Vendredi 5 mars de 15h30 à 19h  
Don du Sang  
Salle Victor Basch.
- Samedi 6 mars de 9h à 12h  
Carrefour des Métiers  
Collège de Fontenay.
- Vendredi 19 mars à 18h30  
Assemblée Générale Amicale  
des Donneurs de Sang  
Salle Rabelais du Pôle Sud
- Lundi 29 mars à 18h30  
Conseil Municipal  
Vote du budget 2004  
Salle du Conseil Municipal.

A voir...

Près de chez vous

- à Bruz  
• Concours de vitesse de bateaux  
radio-commandés  
Dimanche 28 mars,  
à l'étang de la Bordaie à Pont-Réan.
- à Noyal-Châtillon sur Seiche  
• Course cycliste  
"21<sup>e</sup> Souvenir Louison Bobet".  
Samedi 13 et dimanche 14 mars.
- à Pont-Péan  
• Bourgeois collectionneurs.  
Samedi 6 et dimanche 7 mars  
à l'Espace Beausoleil.

## Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il « convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin », la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Le Directeur de la publication est responsable, devant la loi, de tous les textes publiés dans le journal. Il est donc de son devoir d'en prendre connaissance.

Il est du droit de l'opposition d'utiliser sa rubrique comme bon lui semble et d'y apporter des informations parfois partielles et polémiques.

Il est surprenant que l'opposition conteste les textes ministériels et donc le droit de réponse de la majorité alors qu'elle est systématiquement mise en cause dans les écrits de l'opposition.

A aucun moment le représentant de la minorité n'a évoqué un quelconque abus du droit de réponse de la majorité lors des réunions mensuelles du groupe communication où pourtant il siège.

Georges AVIGNON  
Responsable du comité de rédaction

## J'ai chanté sur scène avec... Paul et Robin

Le mercredi 28 janvier est là marquer d'une pierre blanche. Tout d'abord, Marion ROUXIN, Etienne MÉZIÈRE et Jean OLIER, qui composent le trio «Paul et Robin», ont présenté leur nouveau spectacle pour la première fois. De plus, près de 60 enfants chartrains des classes de CM de l'Auditoire et de Sainte-Marie ont chanté aux côtés des artistes. Ce nouveau spectacle a mûri dans les locaux du Pôle Sud pendant deux mois : septembre 2003 et janvier 2004. «Pour nous, c'est fantastique, on peut travailler dans les

conditions de concert, prendre le temps d'ajuster les voix, la lumière, les déplacements sur scène...» explique Marion. Cette résidence s'inscrit dans les rencontres Emouvances qui offrent un coup de projecteur sur la jeune création artistique en Bretagne. Marion complète : «C'est une formidable opportunité de s'ouvrir au milieu professionnel et de rencontrer des programmeurs culturels de la France entière.» Outre ce tremplin artistique, Marion, Etienne et Jean ont profité de leur passage à Chartres pour impliquer des jeunes de 9-10 ans dans une



Les artistes en herbe très applaudis.

démarche musicale. Ainsi, d'octobre à janvier, les enfants se sont familiarisés avec le travail d'artiste, l'apprentissage vocal, la tenue sur scène... C'est avec beaucoup de fierté et un peu d'appréhension qu'ils se sont préparés pour leurs prestations des 28 et 30 janvier afin d'accompagner en chœur l'un des morceaux du nouveau répertoire de Paul et Robin.

La veille du grand jour, lors de «la Générale», l'excitation est à son comble : «Demain il faudra être au top, alors je vous dit m..., c'est la tradition !» lance Marion. Le trac commence à monter : «c'est

dur de trouver la bonne note» constate Valentin, «non le plus difficile, c'est de bien chanter ensemble !» répond Zorana. Malgré ces quelques inquiétudes, ils sont unanimement ravis de cette expérience : «on a de la chance de chanter avec Paul et Robin» conclut Sarah. De leur côté, les nombreux spectateurs ont été conquis.

L'aventure artistique des jeunes Chartrains ne s'arrête plus puisqu'ils travaillent maintenant sur l'écriture. Ils fouleront de nouveau les planches les 27 et 28 mai prochains pour interpréter leurs propres textes mis en musique par «Paul et Robin».



Le trio «Paul et Robin» a enchanté la salle Jacques Brel.

## ZOOM SUR

## Concerts

### Ecole Intercommunale de Musique et Orchestre



- Vendredi 19 mars à 18h : concert des élèves des classes de piano, avec la participation de professeurs : musiques sud-américaines EPI Condorcet à Saint Jacques de la Lande.
- Vendredi 26 mars à 20h30 : concert des élèves Salle polyvalente de Noyal-Châtillon sur Seiche.
- Vendredi 2 avril à 20h45 : concert des professeurs L'Aire Libre à Saint Jacques de la Lande.

- Vendredi 30 avril à 20h30 : concert des élèves Pôle Sud à Chartres de Bretagne.
- Vendredi 11 juin à 20h30 : concert des élèves L'Aire Libre à Saint Jacques de la Lande.
- Samedi 20 mars à 20h30 : concert de Printemps de l'Orchestre de Chartres de Bretagne au profit d'une association de solidarité avec la participation du département musiques actuelles de l'Ecole de Musique. Pôle Sud à Chartres de Bretagne.

## INFO NET

Depuis près d'un an, le monde de l'internet est bouleversé par le déploiement du haut débit. La première conséquence est l'augmentation du nombre de virus et de leur efficacité. Pourtant, nul besoin encore de tirer la sonnette d'alarme dans la mesure où une grande majorité de ces virus n'a aucun effet direct sur votre ordinateur personnel, si ce n'est de petits désagréments dans le fonctionnement de certains programmes. Le virus qui efface tous vos fichiers et grille votre ordinateur est un mythe. A l'heure actuelle, les pirates n'ont

qu'un seul intérêt : la gloire ! Pour y arriver, et prouver leur supériorité dans le milieu informatique, ils doivent créer un programme qui peut se reproduire et se diffuser tout seul... et pour ce faire, ils utilisent les pièces jointes aux courriels, qui se multiplient et se renvoient elles-mêmes à tous les destinataires de votre répertoire. Le résultat à court terme est une saturation des serveurs de messagerie qui se trouvent alors submergés de messages à transmettre. Très souvent, cette opération n'est pas perceptible

par l'utilisateur et ne contrarie pas le bon fonctionnement de l'ordinateur. Cependant, il est important de «faire le ménage» sur son disque dur pour éviter que cette activité clandestine n'en ralentisse le fonctionnement. Voici donc une sélection de logiciels gratuits qui vous aideront à vous débarrasser définitivement de ces intrus. Le programme : Window Washer permet d'effacer rapidement tous les fichiers non nécessaires au fonctionnement de l'ordinateur. Ad-Aware vous débarrasse de ce qu'on appelle des «Chevaux

de Troie», qui récupèrent des informations sur vous à votre insu, à des fins commerciales. Antivir Personnel Edition est un antivirus très puissant et intégralement gratuit. Ces programmes sont en anglais, mais vous trouverez sur le site de Chartres de Bretagne (dans «actualités») une rubrique détaillant leur fonctionnement.

• Le cyberspace sera fermé au public du 8 au 27 mars 2004. Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.

## Alerte aux virus informatiques

### Salle Jacques Brel

- Chanson : «Allain LEPREST» avec en 1<sup>ère</sup> partie «Monsieur POLI» Vendredi 12 mars à 20h30
- Chanson : Double scène «Delphine COUTANT» et «Marie Kiss La Joue» Vendredi 26 mars à 20h30



- Chanson et humour noir : la Compagnie Légitime Folie présente «Monsieur» Vendredi 2 avril à 21h

- Jeune public : chanson à partir de 3 ans «Don Pedro et ses dromadaires» présentent «Jojo l'asticot» Jeudi 8 avril à 15h

### Carré d'Art

- «L'étranger provisoire» photographies de René TANGUY. Exposition présentée dans le cadre du Festival de cinéma de Rennes Métropole «Travelling Marseille», en collaboration avec l'association Clair-Obscur. Du 19 février au 27 mars

### Bibliothèque l'Illomo

- Atelier d'écriture adultes «A vos papiers, à vos crayons» dans le cadre de l'opération nationale «Le Printemps des Poètes». Samedi 20 mars, salle Beckett du Pôle Sud. Inscriptions auprès de la bibliothèque l'Illomo au 02 99 77 13 22.

### Soirée Saint-Patrick

- Le comité de jumelage Chartres-Newcastle West organise une soirée de musiques irlandaises à l'occasion de la fête de Saint-Patrick. Samedi 27 mars à partir de 21h au bar Le Refuge..

### Cinéma Espérance

- Le sourire de Mona Lisa Vendredi 5 et samedi 6 mars à 21h
- Le manoir hanté et les 999 fantômes Samedi 6 mars à 18h et dimanche 7 mars à 17h
- Nathalie Dimanche 7 mars à 20h30
- Les 11 commandements Samedi 13 mars à 18h et dimanche 14 mars à 17h.
- Lost in translation (VO) Samedi 13 mars à 21h et dimanche 14 mars à 20h30.

## VIE ASSOCIATIVE

### 30 ans de convivialité... d'Emeraude Chartraine à la gymnastique féminine



Quelques anciennes présidentes : M<sup>me</sup> Bohec, Sauvage, Dubois et Legrand. 2<sup>me</sup> en partant de la gauche : M<sup>me</sup> Renimel, comptable pour l'association. A droite : M<sup>me</sup> Guisset, présidente du comité 35.

Créée à l'initiative d'une poignée de Chartraines il y a maintenant 30 ans, la gym féminine attire aujourd'hui tous les publics pour une discipline très large. Au niveau national, la fédération compte 522 000 licenciés ce qui la place en 4<sup>e</sup> position en nombre d'adhérents tous sports confondus. À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association

chartraine, le 23 janvier dernier, anciennes présidentes, adhérents et élus de la commune, soit plus de 120 personnes, ont fêté ensemble son 30<sup>e</sup> anniversaire. Odile LEFRANC, actuelle présidente a rappelé les moments forts de la section, de sa publication au journal officiel le 19 janvier 1974 à la médaille de la FFEPGV(\*) en janvier 2004.

Ces 30 années sportives sont marquées par les personnalités des présidentes qui se sont succédées en apportant leur dynamisme et leur personnalité. Hélène LEGRAND, la première d'entre elles se souvient : «au début de l'année 1972, faute de salle, les premiers cours ont eu lieu dans le sous-sol de la maison de Marcelle et Rémy ROUXEL». Monsieur ATTHENON, premier kinésithérapeute installé à Chartres se charge de dispenser les cours hebdomadaires. Ce n'est que l'année suivante en 1973 que la gym entre au sein de l'Espérance et obtient plusieurs créneaux horaires dans la salle polyvalente de l'ensemble sportif. La section baptisée Emeraude Chartraine deviendra par la suite l'association Gym Féminine Chartraine. Au fil des années,

les cours se sont multipliés. Aujourd'hui, dans la salle Copernic de l'Espace Brocéliande, 4 animatrices se relaient sur 9 cours par semaine de l'activité dite «douce» à des rythmes un peu plus soutenus comme le «step» en passant par le tout nouveau cours second souffle mixte. Ainsi, de 12 courageuses participantes en 1973 l'association compte aujourd'hui près de 305 adhérents dont 6 hommes. Au regard des chiffres nationaux, parions que l'association chartraine suivra la même ascension. (\*) Fédération Française d'Education Physique de la Gym Volontaire.

#### Contacts

• Gym Féminine Chartraine  
Présidente : Odile Lefranc  
Siège de l'Espérance.  
Tél. 02 99 41 23 25.

## Enfance Jeunesse

• Des partenariats renforcés pour la jeunesse



Contrat Enfance signé le 21 janvier entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales.



Convention Point Information Jeunesse signée le 27 janvier entre la Commune, le CRIJ et Jeunesse et Sports.



Contrat Educatif Local signé le 11 février entre l'Etat et la Commune.

• Oxyjeunes avril

Des activités sportives et culturelles à la carte du 5 au 16 avril 2004 pour les 11 à 17 ans. Deux types d'abonnements sont possibles : carte 4 activités (2 activités A et 2 activités B) ou carte 6 activités (3 activités A et 3 activités B).

- Activités A : tir à l'arc, karting, golf, soccer, escrime, bowling, équitation, hockey aquatique.  
- Activités B : balade contée, course d'orientation, photo, sculpture sur béton cellulaire, jeux aquatiques, jeux bretons, patinoire.

• Stage

Un stage sur le thème «Dis-moi la couleur de l'Afrique» aura lieu du 5 au 9 avril à la salle Rabelais du Pôle Sud pour les 7-12 ans.

Inscriptions Oxyjeunes et Stage :

du 23 au 31 mars au Centre d'Animation l'IGLOO (le 23 est réservé aux Chartrains) de 16h30 à 18h30.

Les plaquettes d'information et d'inscription sont déjà à votre disposition au PIJ, à l'IGLOO, dans les établissements scolaires, en Mairie...

## ENFANCE JEUNESSE

### Appelez SOS Urgences Mamans

L'association créée il y a 25 ans en région parisienne est arrivée à Chartres il y a 8 ans et commence tout juste à se développer à Chartres de Bretagne. L'objectif est d'assurer un «dépannage» immédiat et temporaire pour des parents qui, confrontés à un problème inattendu, ne peuvent assurer la garde de leurs enfants : panne de baby-sitter, enfant malade, rendez-vous imprévu... Dans ce cas, ils peuvent téléphoner au 02 99 30 52 00 ; un répondeur ou un opérateur leur indiquera les coordonnées des bénévoles disponibles ce jour là sur leur commune. «Ce n'est pas une garde régulière, mais seulement du dépannage» précise Nicole FRASLIN, Présidente du secteur de Rennes de SOS Urgences



La présidente de l'association (à gauche) et une partie des «Mamans d'urgences».

Mamans, qui défend l'image d'un système de garde atypique qui se veut occasionnel. À Chartres, un petit réseau de «mamans d'urgences» s'est tissé. Aujourd'hui 10 bénévoles chartraines se relaient pour assurer des gardes d'une demi-journée

ou d'une journée (de 7h30 à 18h30) du lundi au vendredi hors vacances scolaires. En échange de ce service, les parents indemnisent l'association. Annick CROCQ, jeune retraitée chartraine, s'est lancée dans l'aventure il y a plus d'un an en gardant des

enfants sur Rennes puis aujourd'hui dans sa commune. Nicole LAMBERT, de son côté s'est investie uniquement sur Chartres : «Après des années d'activité professionnelle, c'est une façon de m'investir dans la vie locale en rendant service à des parents parfois désemparés et également de m'occuper d'enfants». Seulement, l'antenne chartraine manque de volontaires pour assurer un bon roulement des permanences sur la semaine et ainsi aider les parents en difficultés de gardes ponctuelles... Avis aux volontaires !

#### Contacts

• Annick CROCQ au 02 99 41 26 12 ou Nicole LAMBERT au 02 99 41 25 88.

### Bourse Hélios : Berlin, histoire vivante



On dit que les voyages forment la jeunesse ! Anaëlle CHAY, Chartraine de 19 ans et sa «coéquipière» Lise LÜTZENBERGER, 18 ans,

ont pris l'adage au pied de la lettre et se sont «envolées» pour 15 jours à Berlin. Après avoir étudié l'histoire contemporaine de l'Allemagne en terminale «européenne» au lycée Zola, elles ont souhaité l'approfondir avec une approche plus concrète et surtout très studieuse : musées, étude de l'architecture... «Notre but était d'observer puis de comparer

les contrastes est/ouest à Berlin sur les axes historiques et économiques». Outre l'enrichissement culturel, elles se sont lancées un défi personnel : «nous sommes parties seules pour la première fois en géant notre temps et nos finances». Elles ont bénéficié d'une bourse Hélios (soutien technique et financier) accordée par la commune :

«nous avons pris l'engagement de restituer notre voyage aux Chartrains et ce contrat «moral» nous a motivé dans nos recherches». Vendredi 6 février, salle Viviane de l'espace Brocéliande, elles concluaient leur présentation de Berlin par «on a attrapé le virus des voyages !» Bourses Hélios, contacter le PIJ au 02 99 41 32 04.

#### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.